

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 juillet 2014

DCM N° 14-07-03-25

Objet : Attribution de bourses et de parrainages au titre du dispositif Projet Jeunes.

Rapporteur: M. SCUDERI

Par délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2013, la Ville de Metz a décidé de signer la nouvelle Charte de l'Accompagnement des Initiatives et de l'Engagement des Jeunes en Moselle aux côtés des autres partenaires mobilisés autour de ce dispositif. C'est dans ce cadre qu'il est proposé aujourd'hui de soutenir deux projets récompensés par le jury départemental « Projet Jeunes » du 25 juin 2014, pour un montant total de **4 000 €**.

Cléo BLASSEL : « Bec Films » - animation locale

Accompagnée d'un artiste messin, Cléo a créé l'association « BEC Films » qui vise accompagner les auteurs de films aux étapes de l'écriture, de la réalisation et de la post-production. Ils organisent un appel projet de scénarios de court-métrage dont le lauréat bénéficiera d'un accompagnement et des moyens de production du film visé. Le budget total de l'opération s'élève à 15 650 €. Il est proposé l'attribution d'une bourse à hauteur de 1 000 € et d'un parrainage à hauteur de 2 000 €, soit une subvention totale de **3 000 €**.

Fiona GANDAR : « Expo photo » - animation locale

Repérée puis soutenue dans sa démarche par la Galerie associative « Toutouchic », Fiona exposera son travail photographique réalisé lors de ses engagements volontaires dans les pays du Nord de l'Europe. L'exposition aura lieu en février 2015 à la Médiathèque du Pontiffroy. Amatrice éclairée à ce jour, Fiona met tout en œuvre pour finalement pouvoir faire de la photographie son métier. Le budget total de l'opération s'élève à 6 550 €. Il est proposé la prise en charge de la Bourse pour un montant total de **1 000 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2013 portant sur la signature de la Charte du dispositif d'accompagnement et de soutien à l'initiative et à l'engagement des jeunes en Moselle,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** aux associations ci-dessous, et au bénéfice des projets correspondants, les subventions suivantes au titre du dispositif Envie d'agir pour un montant total de **4 000 €** :
 - Bec Films (Cléo BLASSEL – Bec Films) 3 000 €
 - Association Module Ranch (Fiona GANDAR – Expo photo) 1 000 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

La dépense totale s'élève à **4 000 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 37 Absents : 18 Dont excusés : 6

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ